

# Chiens en ville : les collectivités territoriales se bougent...

N° 785

Avril 2006

---

**Bienvenue au chien citoyen : si sa présence au cœur de nos villes n'est plus contestée par les équipes municipales, en revanche elle a encore souvent besoin d'être aménagée. De ce point de vue, les choses changent et les collectivités territoriales ne manquent pas d'imagination pour communiquer tant auprès des propriétaires que des non propriétaires.**

Le printemps 2006 sera ludique, festif et efficace grâce à de nombreuses villes, souvent partenaires de l'Association Française d'Information et de Recherche sur l'Animal de Compagnie, qui ont invité techniciens, administrés et professionnels du chien à faire le point sur les droits et les devoirs du meilleur ami de l'homme... et de son maître.

**Bayonne : une journée du chien.** Bayonne organise de son côté pour la première fois des Journées de la Propreté du 24 avril au 5 mai. Il y est question de toutes les nuisances, ordures abandonnées, déjections canines, bruit...

**La journée dédiée au chien se situe le 28 avril.** Au menu : réunion interne de travail entre techniciens, élus et représentants de l'Afirac ; mais aussi animations et débats destinés au grand public. De leur côté, les intervenants de l'association éco citoyenne « Vert de Ville » iront à la rencontre des propriétaires de chiens dans les rues piétonnes de la ville pour les sensibiliser et proposer des sacs pour un ramassage individuel des déjections. Une exposition du matériel de propreté utilisé par les services techniques est organisée au sein de la mairie. Les habitants sont invités l'après-midi à l'Hôtel de Ville pour découvrir les réalisations de la municipalité, ses projets, mais également pour débattre.

Cette manifestation exceptionnelle vient en point d'orgue d'une série d'actions menées tout au long de l'année pour inciter chacun à préserver le capital « beauté et propreté » de la ville. Bayonne compte actuellement 15 canisites - implantés en centre ville comme dans les quartiers, un espace détente où les chiens courent sans laisse et 40 distributeurs de sacs de ramassage mis gracieusement à disposition des usagers.

**Mairie de Bayonne : 05 59 46 60 60**

**Paris - 19<sup>ème</sup> arrondissement : le cani-citoyen.** Pour la première fois, le 19<sup>ème</sup> arrondissement de Paris, en collaboration avec la Mairie de Paris, l'OPAC, la Direction de la Protection de l'Environnement et la Régie de quartier du 19<sup>e</sup> Nord, organisent ***une journée d'action le 13 mai prochain, à destination spécifique de la cité Edmond Michelet dans le quartier Curial.*** « Ma cité a du chien » vise les 16 tours de 18 étages et la barre de logements qui constituent la Cité, soit au total près de 5000 habitants... et environ 500 chiens.

*« Il s'agit de rappeler les règles dans un environnement ludique, estime Bertrand Jullien, chargé de mission propreté à la mairie du 19<sup>ème</sup>. Nous ne sommes pas du tout contre le chien ou l'animal en ville : il a une fonction tout à fait honorable. Et d'ailleurs nous ne nous focalisons pas sur lui : le quartier souffre d'une série d'autres nuisances pour lesquelles nous mettons aussi des solutions en action. En revanche, le chien est le produit de son éducation et placé sous l'autorité de son maître, il doit apprendre à respecter son environnement. Cela passe par la responsabilisation du maître, lequel est tour à tour prévenu, informé et éventuellement sanctionné. »*

Des éducateurs canins expliqueront le chien aux participants tandis que des maîtres chiens de la Ville, des sapeurs pompiers, et des chiens d'assistance proposeront des démonstrations plus efficaces qu'un long discours. La manifestation du 13 mai a également pour objectif de sortir du clivage propriétaires / non propriétaires de chiens. Pour cela un café débat se tiendra au 84, rue Curial, portant sur le rôle et la place du chien dans la cité. Une journée d'actions qui pourrait s'exporter facilement dans d'autres quartiers de la capitale...

### **Coup de chapeau à deux initiatives originales**

**La biodiversité à Saint-Mandé.** Le 25 février dernier, Saint-Mandé organisait le premier Forum de l'Animal en Ville, en partenariat avec le Muséum National d'Histoire Naturelle. Il y a été question du chien urbain avec un maître responsable, respectueux de l'hygiène, de l'environnement et du reste de la communauté, mais pas seulement. L'animal dans la ville, c'est fort justement aussi, les oiseaux, et dans le cas de St Mandé, à un jet de pierre, les animaux sauvages du zoo de Vincennes dont la prochaine rénovation a donné lieu à une très importante campagne de communication. Chacun a ainsi pu élargir ses connaissances sur l'animal. L'après-midi, ce sont les futurs citoyens modèles qui ont été sensibilisés : 300 enfants et leurs parents ont participé dans le hall d'honneur de l'Hôtel de Ville à des ateliers ludo-éducatifs concernant l'éducation canine et la connaissance des animaux qui peuplent la cité. Chacun a pu apprendre comment contribuer à la protection, au bien-être de l'animal et au respect de la collectivité. ... et de tous ceux qui composent son entourage...

**Agen : l'hygiène à l'honneur.** La Municipalité a profité de l'exposition internationale de beauté qui se déroulait le 23 avril dernier, pour organiser une rencontre avec des experts au cours de la manifestation.

Le Dr vétérinaire comportementaliste Céline Duprat et la future éducatrice canine Isabelle Woehrel sont intervenues sur le thème du chien urbain : quels sont les comportements canins les mieux adaptés à la ville ? Quelle est la législation et les politiques urbaines canine ? Agen met déjà à la disposition des propriétaires de chiens 25 canisettes, 3 caniparcs, des sacs pour le ramassage individuel des déjections canines et des engins de nettoyage. Au cours de l'hiver une campagne d'affichage a sensibilisé les propriétaires de chiens. Objectif : faire évoluer les comportements des maîtres, que l'on peut classer en trois catégories. Une minorité de responsables qui éduquent leur chien et respectent les principes d'hygiène dans la ville ; une majorité qui suit le mouvement à partir du moment où on prévoit pour eux toutes les solutions à appliquer et de manière récurrente ; une petite partie d'irréductibles, incapables de modifier leur comportement. C'est pour ceux-là que certaines politiques de sensibilisation ont encore besoin de s'appuyer sur des arrêtés répressifs destinés aux contrevenants.